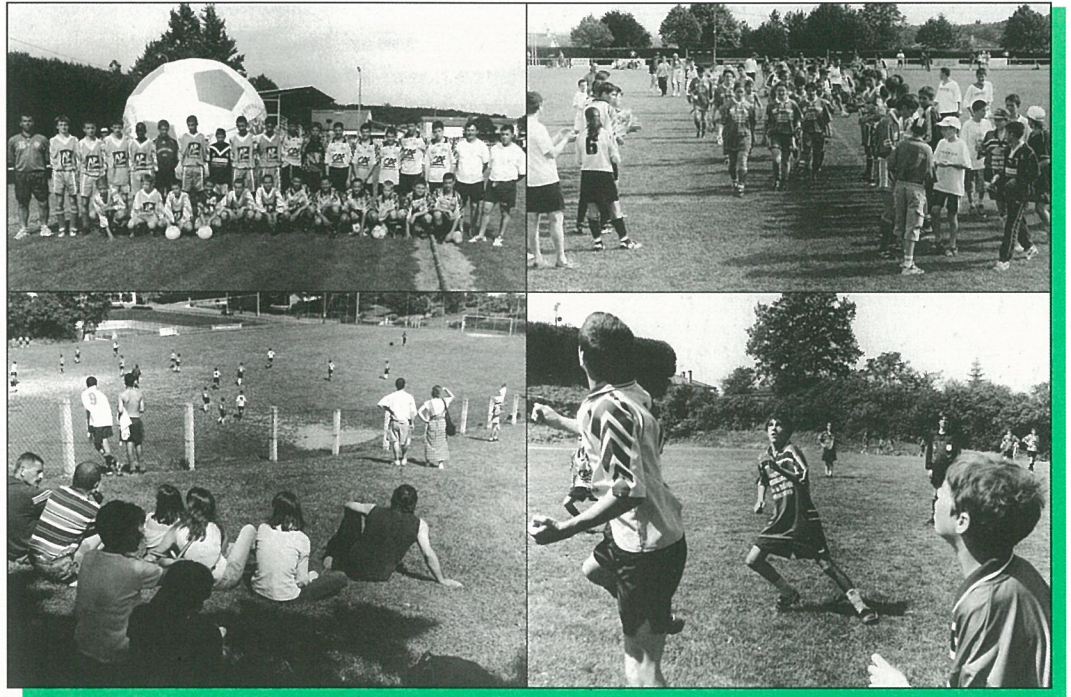


# Mouthiers sur Boème Vivre à

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 4/05 .....	p 2
Gros Plan :	
La gestion de fait .....	p 3
Rencontre avec Olivier Menard .....	p 4
Centre de loisirs .....	p 5
Inscriptions scolaires .....	p 6
Ce qui pourrait vous plaire en juin ...	p 7
Etat Civil .....	p 8
Agenda .....	p 8



« Succès pour le tournoi des moins de 13 ans »  
(Photo Alain PORTE).

## BULLETIN

**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boème

**N° 202**  
**Juin 2001**



## LE MOT DU MAIRE

Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, les associations auront CENT ANS. Un siècle d'échanges, de passion, de projets qui ont fait bouger notre société. Est-il besoin de rappeler aujourd'hui que le monde associatif est l'une des pièces essentielles de notre tissu social et que la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 est l'une des grandes lois fondatrices de notre démocratie.

Cette loi est en effet la reconnaissance d'une liberté fondamentale : celle de réaliser collectivement des actions, sans contrôle ni autorisation préalable de l'autorité publique.

Au fil des ans, les associations ont grâce à leur dynamisme, pris un poids considérable dans notre société et concernent toutes les couches sociales et tous les âges, des plus jeunes aux seniors. L'outil associatif est devenu pour notre pays un moyen courant de mettre en oeuvre les passions, la volonté, les revendications, le désir de rencontrer l'autre pour la réalisation de projets.

Que serait aujourd'hui la vie à MOUTHIERs sans les associations ? Nous en comptons 15 œuvrant dans tous les secteurs d'activités :

### SPORTIF et LOISIRS :

SPORTING CLUB DE MOUTHIERs (football, tennis, écoles élémentaires et maternelles) ; MJC (regroupant de multiples activités dont GRS, ESCALADE, PING PONG) ; SENTIERS DE BOEME ; COMITE DES FETES ; CARNAVAL ; TOURBIERES ET LOISIRS ; SOCIETE DE CHASSE.

### SOLIDARITE :

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) ; DONNEURS DE SANG ; SECOURS POPULAIRE ; ASPAL (Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine).

### EDUCATION, ECHANGE, PATRIMOINE, DIVERS :

PARENTS D'ELEVES ; CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE ; ANCIENS COMBATTANTS ; BOEME PATRIMOINE.

La majorité de nos associations communales et intercommunales (CENTRE SOCIAL CHARENTE BOEME CHARRAUD) vont se regrouper pour fêter dignement le centenaire de la loi le 1<sup>er</sup> juillet prochain sur le site des "Glamots" à ROULLET ST ESTEPHE.

Vous êtes tous conviés à cette grande manifestation festive qui, n'en doutons pas, sera le reflet du dynamisme de tous les bénévoles et salariés associatifs réunis pour la réussite de cette journée.

Cécile FORGERON

## ARRETÉ MUNICIPAL DU 30 AVRIL 1939

### INTERDISANT LA DIVAGATION DES VOLAILLES

Nous, Maire de la Commune de Mouthiers,  
Vu l'article 50 de la loi des 14-22 décembre  
1789 portant que "les fonctions propres au  
pouvoir municipal sont de faire jouir les  
habitants des avantages d'une bonne police".

Vu les articles 91-94-97 de la loi du 5 avril  
1884 sur l'administration communale.

Vu le livre IV du Code Pénal qui détermine  
les peines et contraventions de police et  
spécialement l'article 471 N° 15 qui soumet  
à l'amende de police tous ceux qui  
contreviennent aux règlements légalement  
faits par l'autorité municipale.

Considérant que le premier devoir de  
l'autorité municipale est d'assurer par  
l'action d'une police vigilante toutes les  
mesures destinées à assurer la salubrité  
publique et la tranquillité

Considérant que l'ignorance et l'entêtement  
où se trouvent les citoyens des règlements  
existants entraîne des contraventions dont il  
importe de prévenir le retour en faisant  
connaître ou en rappelant les dispositions de  
police qui obligent chacun des habitants  
dans l'intérêt de tous.

Considérant que les trottoirs des immeubles  
longeant les murs et places publiques sont  
souillés par les excréments des volailles en  
divagation dont les habitants des immeubles  
voisins ne peuvent même pas aérer leurs  
locaux par rapport à ces volailles qui parfois  
vont élire domicile dans les dits locaux.

#### ARRETONS :

##### Article premier :

Il est interdit aux propriétaires, locataires ou  
fermiers riverains des places et voies  
publiques ou des voies privées ouvertes à la  
circulation du public, de laisser divaguer  
leurs volailles.

##### Article deux :

Procès-verbal sera dressé contre toutes  
personnes qui contreviendra aux dispositions  
du présent arrêté.

La gendarmerie et le garde-champêtre sont  
chargés d'en assurer l'exécution.

## LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 4 mai 2001

### FOYER SPORTIF

Le Conseil Municipal confirme sa  
décision de ne pas donner suite au  
projet de construction d'un foyer  
sportif au stade compte-tenu du coût  
trop élevé des travaux.

Par contre, la section football du SCM  
demande la réfection de l'éclairage  
du stade.

Le Conseil Municipal décide de  
demander un devis au Syndicat  
Départemental d'Electricité.

### FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DES FETES

Un nouveau règlement sera établi  
suite aux modifications apportées au  
fonctionnement de la salle et au prix  
de location.

Nouveaux tarifs à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2002 :

Pour les habitants de la Commune :

- 1 jour de location : 600 F + 100 F  
pour le chauffage.
- 2 jours de location : 900 F + 200 F  
pour le chauffage.
- caution : 1000 F.

Pour les habitants hors Commune :

- 1 jour de location : 1 200 F +  
200 F pour le chauffage.
- 2 jours de location : 1 800 F +  
400 F pour le chauffage.
- caution : 1 000 F.

### REVISION P.O.S. DE TORSAC

Les membres du Conseil Municipal  
sont invités à consulter le dossier en  
mairie afin d'en débattre lors de la  
prochaine réunion.

### AVENANT CONTROLE INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Le Conseil Municipal décide de  
confier à la CEP le contrôle triennal  
des installations électriques du local  
mis à la disposition de l'ADMR.

### CONVENTION COMMUNE/CENTRE SOCIAL

Le Conseil Municipal décide de  
renouveler la convention de mission  
liant la Commune et le Centre Social  
(fonctionnement du CLSH,  
coordination des associations locales,  
organisation des manifestations,  
participation financière au poste de  
directeur,...).

Le Conseil Municipal accepte la  
convention entre la Commune et le  
Centre Social concernant la mise à  
disposition d'un accompagnateur-

animateur dans le bus scolaire et au  
moment de la pause déjeuner à  
l'école primaire.

### SUBVENTION RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal demande  
l'application de l'augmentation de  
5,88% de la participation du Conseil  
Général au service de transport  
scolaire.

### CRECHE FAMILIALE

Madame Raymonde VALLAT est  
désignée pour compléter le groupe de  
travail pour le fonctionnement de la  
crèche familiale. Les élus au sein de ce  
groupe sont donc : Mmes FORGERON,  
DISCOUR, VALLAT, M. BARBE.

### MANIFESTATION ATTAC 16

L'Association attac 16 propose  
l'organisation, sur la Commune, d'un  
marché bio, de la diffusion d'un film  
suivi d'une réunion débat sur les  
OGM, la mondialisation et le  
commerce équitable.

Le Conseil Municipal donne son  
accord de principe et propose les  
dates des 15 ou 22 juin.

### ANALYSES PUIITS ET FONTAINES

Le Conseil Municipal décide de ne  
pas faire faire d'analyses cette année,  
tous les puits et fontaines communaux  
ayant déjà été analysés.

L'eau de ces puits et fontaines étant  
impropres à la consommation, le  
Conseil Municipal décide d'apposer à  
leur proximité des panneaux  
indiquant que l'eau n'est pas potable.

### CIEMETIERE

Le Conseil Municipal décide de  
contacter la Préfecture pour les  
formalités à accomplir en matière  
d'agrandissement du cimetière.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

L'ordre de la liste des membres  
titulaires et suppléants devra être  
modifié par la Commune et des  
précisions devront être apportées  
notamment les adresses des membres  
hors commune,...

### MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal décide de  
mettre gracieusement et  
provisoirement à disposition de  
l'ASPAL deux pièces dans l'ancien  
logement social sis au 55, rue de la  
Boème.

## GROS PLAN

### La gestion de fait

Notre Conseil municipal vient de voter les  
subventions aux associations. c'est  
l'occasion de rappeler que ce vote a eu  
lieu dans le respect des textes  
réglementaires en matière de subvention.  
Des lois ont en effet modifié les  
conditions de versement des subventions  
aux associations. Les nouveaux textes  
n'interdisent pas aux collectivités de  
verser des subventions aux associations  
qui accomplissent des missions d'intérêt  
général. Cependant, elles doivent  
respecter des règles pour prévenir une  
gestion de fait liée à ce financement  
public. Ainsi, ces fonds publics attribués  
à une association à travers le vote d'une

subvention ne perdent leur caractère de  
denier public que si la subvention est  
conforme à l'objet associatif. Par ailleurs  
et simultanément, l'association doit  
disposer d'une existence juridique et être  
réellement autonome vis-à-vis de la  
commune qui la subventionne. Il n'existe  
pas d'incompatibilité de principe entre,  
par exemple, la qualité de maire,  
d'adjoint, et celle de président d'une  
association subventionnée par la  
commune, si l'association en cause  
dispose d'une véritable autonomie,  
l'usage qu'elle fait des fonds reçus ne lui  
est pas dicté par la municipalité.



(Photo Alain Porte)

## PARLONS-EN...

Les communes de MANOT et  
MOUTHIER ont obtenu le **Prix GELÉE  
ROYALE** décernée par l'assemblée  
générale de **Charente Nature** le  
12 mai dernier. C'est le résultat de leur  
engagement concernant l'utilisation  
attentive de bois exotiques non menacés.

Cette délibération présentée au Conseil  
par Jean Yves LE TURDU, précisait que  
la commune renonce aux essences de  
bois menacés recensés en annexe  
1, 2 et 3 de la Convention sur le  
commerce international des espèces de  
faune et de flore sauvages menacées  
d'extinction (CITES) ou sur la liste rouge  
de l'Union Internationale pour la  
Conservation de la Nature (UICN).

En cas d'utilisation de bois tropical, la  
commune privilégiera l'achat de bois  
d'essences non menacées, provenant  
de forêts dites communautaires, gérées  
par les populations locales, dans des  
zones que ces dernières exploitent  
légalement.

La commune informera les citoyens sur  
la nécessité de protéger les forêts  
tropicales et sur leur participation  
indirecte à cette sauvegarde

Elle informera notamment les maîtres  
d'oeuvre, lors de l'instruction des  
permis de construire par exemple, afin  
que soient utilisés des bois européens  
ou tropicaux non menacés.

## LE 4<sup>ÈME</sup> ET 5<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'élection des maires et de leurs  
adjoints constituent ce qu'on  
appelle le 3<sup>ème</sup> tour des élections  
municipales. Les désignations des  
délégués dans les communautés  
de communes et dans les syndicats  
intercommunaux représentent  
souvent le 4<sup>ème</sup> tour. Il y a 5<sup>ème</sup> tour  
quand ces délégués dans les  
syndicats intercommunaux locaux  
désignent à leur tour des délégués  
dans des syndicats intercom-  
munaux départementaux. C'est ce  
qui s'est passé le jeudi 17 mai  
puisque ce sont réunis simulta-  
nément le **Syndicat départe-  
mental de l'Électrification et  
du Gaz (SDEG)**, et le **Syndicat  
Départemental d'Élimination  
des Déchets (SDED)**. Dans le  
**SDEG**, c'est **M. ARNAUD**, Maire  
de Blanzac qui a été élu face à  
madame **Cécile FORGERON**  
Maire de Mouthiers.

Pour sa part, le **Syndicat  
Départemental d'Élimination  
des Déchets** a désigné comme  
Président **M. BENOIT**, Conseiller  
Général, Maire d'Aubeterre et  
Président de la Communauté de  
Communes d'Aubeterre. Celui-ci  
a obtenu 39 voix contre 38 à  
**Jean REVEREAULT** maire  
adjoint de Mouthiers et Président  
de la communauté de communes  
Charente-Boème-Charraud.  
**M. RÉVÉREAULT** a été par la suite  
élu au bureau du Syndicat en  
compagnie de **M. LACROIX**,  
Maire adjoint de Rouillet-Saint  
Estèphe. Les autres Syndicats  
intercommunaux dans lesquels  
siègent nos délégués communaux  
ont vu les élections de  
**M. BELISAIRE** comme Président du  
Syndicat à vocation scolaire du  
Collège de La Couronne, de  
**M. HÉRARD** à la Présidence du  
Syndicat d'aménagement Hy-  
draulique de la Charraud.

Le Syndicat d'aménagement  
Hydraulique de la Boème, a réélu  
**M. Albert BOUREAU**, Maire-adjoint  
de Mouthiers, comme Président.

# Rencontre avec Olivier Menard

**Le premier but de cette page rencontre a toujours été de faire connaître, faire se connaître les monastériens. Ils ou elles travaillent à Mouthiers, y sont élus municipaux, dirigeants d'association ou bien artiste, créateur offrant leur art aux yeux ou aux oreilles de tous.**

Olivier MENARD, que nous accueillons en ce mois de juin où se fête la musique fait partie de ceux qui en pincent pour les instruments à cordes, sans délaissé pour autant les cordes vocales.

C'est d'ailleurs sur ce registre vocal que les monastériens ont pu le découvrir, et le réentendre au sein du groupe ZIG-ZAG.

Ainsi, le mois dernier, ce sont 250 personnes qui, dans la salle polyvalente, sont venues écouter et se distraire aux facéties sonores de ce sextet vocal.

Cette demi-douzaine de chanteurs s'est assemblée après avoir travaillé le chant choral jazz au cours de stages organisés par l'association Angoumoisine Art Blakey. Le groupe a ainsi été formé et entraîné par Patricia OUVRARD qui fut deux fois Prix de l'Académie Charles Cros. Moitié filles\*, moitié garçons, moitié amateurs, moitié professionnels, le groupe a choisi de chanter en français. Quitte à réaliser les adaptations de chansons étrangères parfois très connues comme "Stand by me". Adaptation en langue française qui constitue de fait une création allant bien au delà d'une simple traduction.

C'est d'ailleurs ce travail si particulier qui passionne Olivier MENARD : "les textes de nos chansons naissent d'une phrase clé. Puis les mots apparaissent petit à petit. C'est une écriture collective et jamais définitive".

Des chansons créées il y a quatre ans lors de la constitution du groupe ont beaucoup évolué depuis le premier concert en public à Roulet Saint Estèphe. Zig-Zag les a chantées en Charente (Saint Michel, Torsac, mais aussi à TOULOUSE, BORDEAUX, PÉRIGUEUX, POITIERS ou encore l'an passé, lors du festival européen de théâtre de GRENOBLE. Car le répertoire de ZI-ZAG donne à voir. Les gestes, les mimiques ou les grimaces accompagnent des paroles douces ou acidulées. C'est selon le genre : chanson française, rap, jazz, négro spiritual. Dans tous ces registres Olivier MÉNARD utilise ses talents naturels.

Sa silhouette longiligne et ses moustaches à la Salvador Dali font de lui un personnage provocateur sur scène, où il fait entendre le ukulélé, seul instrument présent dans leurs concerts. Provocateur, il ne dédaigne pas l'être également dans la vie. Ainsi n'hésite-t-il pas à planter des oliviers dans son verger du Taillandier. Un jardin qui n'est pas secret, mais où il cultive une vraie passion du jardinage qui lui fait aller voir du côté de vieilles espèces ou de cultures peu usitées. Meticuleux comme pas deux, il vaut mieux ne pas être une herbe folle dans le jardin ou une poussière sur l'une des ses guitares,



en bois ou en laiton chromé. Musicien éclectique, il joue également de l'harmonica un autre instrument découvert après la guitare et le piano découvert avant l'adolescence. A cette époque, il chantait les mélodies de Hugues Auffray, Georges Brassens mais aussi Bob Dylan et Johan Baez. 30 ans plus tard, il compose et travaille ses tours de chant... avec son ordinateur. Le travail des partitions sur ordinateur lui permet de créer librement et de s'entraîner en entendant les voix des autres. Ces exercices solitaires sont presque un comble pour cet épicurien amateur de cuisine qui aime bien partager des sensations culinaires fortes. Un peu comme pour les styles de musique qu'il pratique en variant les genres, passant du Jug-Band avec Jack PALLAS, au blues avec Gilles MICHAUD et son "BLUES IN MY KITCHEN" et en passant par le jazz avec l'organiste Mike Aldin.

Qu'attend-il en retour du public ? Pas moins que les boomerangs qu'il collectionne ou fabrique à ses heures perdues, qu'il revienne et se laisse prendre les oreilles par un courant d'air frais. Pour cela, un C.D. sortira en septembre avec des nouvelles chansons. À écouter d'une traite ou en ZIG-ZAG.

\*L'une d'entre elles, Sylvie MATTA a créé et anime l'ensemble vocal CALYPSO qui fera l'ouverture du 2<sup>ème</sup> Festival de la Voix, le 5 juillet prochain à la MJC.



## CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES

### LES CAMPS :

Kayak pour les 11-15 ans	Mini ferme pour les 4-6 ans
Mer pour les 9-15 ans	Équitation pour les 6-10 ans
Quad pour les 8-10 ans	Poney pour les 4-6 ans
Quad pour les 11-15 ans	

**9 au 13 juillet**  
**16 au 21 juillet**  
**23 au 27 juillet**  
**31 au 3 août**

### DES MINI STAGES POUR LES 10-14 ANS :

Stages à la semaine au tarif centre de loisirs (repas au centre de loisirs)

Stage MULTISPORTS à Roulet	de 10 h à 17h30
Stage ART DU CIRQUE à Voeuil	de 10 h à 17 h 30
Stage ACTIVITES NAUTIQUES à Sireuil	de 10 h à 17 h 30
Stage EXPRESSION THEATRALE à Mouthiers	de 10 h à 17 h 30

**9 au 13 juillet**  
**16 au 21 juillet**  
**23 au 27 juillet**  
**31 au 2 août**

Un transport gratuit sera assuré par nos soins d'une commune à une autre.

Temps fort de ces vacances : **SPECTACLE VERS 18 HEURES.**

**Jeudi 3 août**

### LES ADOS DE 11-18 ANS :

Des activités variées : quad, accrobranche, piscine, activités sportives...

Un programme sera distribué vers la mi-juin.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, téléphoner au Centre Social CBC au **05.45.67.84.38.**

**2 juillet**  
**au 3 août**

## 2<sup>EME</sup> FESTIVAL DE LA VOIX

Suite au succès de la première édition en 2000, la MJC Jules Berry de Mouthiers-Sur-Boëme a décidé de reconduire cette manifestation en 2001.

L'objectif est de croiser différentes influences vocales, liées à des cultures différentes. La commission de programmation a travaillé sur des choix valorisant les colorations ethniques ou/et régionales.

Spectacle d'ouverture avec deux groupes vocaux régionaux :

"Courant d'air" - "Calypso".

La "tête d'affiche" de ce festival : SOIREE TZIGANE "ZHAR" présente les chants du voyage "JEZ-BARO" (jour de fête en langue romani)

Concert et bal, salle polyvalente

**Jeudi 5 juillet**  
**MJC à 20h30**

**Vendredi**  
**6 à 20h30**

**Samedi**  
**7 à 20h30**

À l'église de Mouthiers :

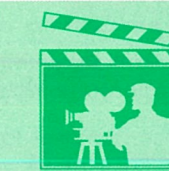
Chœurs afro-gospel et négro-spirituals "N'TONDO SPIRIT"

Renseignements - tarifs - réservations : MJC Mouthiers **05.45.67.84.38.**



**Mardi 26 juin à 20h30**

**Cinéma MJC Jules Berry**



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 5 AU 29 JUIN

### ECOLE ELEMENTAIRE :

Elle est obligatoire pour tous les enfants nouvellement inscrits à l'école élémentaire, qu'ils viennent de la maternelle ou d'une autre école.

Les documents à présenter sont le livret de famille, le carnet de santé.

Les inscriptions auront lieu à l'école élémentaire.

### ECOLE MATERNELLE :

Elles auront lieu à l'école maternelle ou sur rendez-vous en téléphonant au **05.45.67.92.84**.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé.

Avant 8h00 et de  
16h30 à 18h00  
tous les jours  
ouvrables sauf  
les vendredis

Les lundis,  
mardis et  
vendredis de  
16h30 à 17h30

### FÊTE DE L'ECOLE MATERNELLE :

Les enfants, les enseignants et le personnel de l'école maternelle "les tilleuls" seront heureux de vous accueillir à leur spectacle de fin d'année.

Salle polyvalente de MOUTHIERS.

Samedi 16 juin  
à 20h15

### BOEME PATRIMOINE :

"MAI", c'est le moi de la "lune rousse", celle qui "roussit" les tendres pousses et les bourgeons et qui, cette année, se termine le 23, et des "saints de glace", ses acolytes : Saint-Servais, Saint-Mamert, Saint-Pancrace les 11, 12 et 13 mai.

Il est vrai que ce printemps est suffisamment froid pour que la "lune rousse" et ses saints ne nous aient fait "ni chaud ni froid" et soient passés inaperçus.

Cette lune à la mauvaise réputation commence à la nouvelle lune suivant Pâques, le 15 avril cette année. La nouvelle lune a donc commencé le 23 avril. En fait, c'est plus la période que la lune qui est à craindre pour les gelées de fin de nuit par temps clair. Le ciel est souvent dégagé à cette période et la terre commence à se réchauffer. Des évaporations se produisent. Par contre, l'air est encore frais ce qui peut produire des gelées au ras du sol, et les jeunes plantes sont sensibles au gel qui les "roussit".

Mai est un mois riche en dictons et proverbes. En voici quelques-uns :

Chaleur de mai verdit la haie

Mai sans roses rend l'âme morose

S'il gèle à la Saint-Bernardin (20 mai) adieu le vin

Sème les haricots à la Saint-Didier (23 mai) et prépare un grand panier

Mariages de mai ne fleurissent jamais.

### RECETTES :

Avril et mai sont les mois où l'on déguste l'ail vert appelé AILLET et Angoumois.

Omelette à l'aillet :

Faire revenir l'aillet coupé très fin dans beurre ou huile selon votre goût, sur feu doux. Verser les œufs battus sur l'aillet et cuire votre omelette.

Côte de veau ou de porc à l'aillet :

Cuire votre côte comme d'habitude et dès qu'elle est cuite parsemer d'aillet finement coupé et de persil. Laisser cuire deux minutes à couvert.



## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

"Promenade pour tous" sur les chemins de Mouthiers.

Départ à 14h30 sur le champ de foire. Durée de 1 heure à 1 heure 30.

Organisée par Sentiers de Boëme pour tous, aussi bien pour les personnes âgées que pour les couples avec de jeunes enfants et pour tous ceux qui souhaitent prendre un peu d'exercice en découvrant Mouthiers au rythme de la promenade et non pas celui de la randonnée.

"Balade nocturne pour tous"

Rassemblement à 20h45 sur le champ de foire. Se munir d'une lampe électrique.

Mercredi  
13 juin

Vendredi  
29 juin

## CE QUI POURRAIT VOUS PLAIRE EN JUIN

### FRAIRIE DE LA PENTECOTE :

14 heures 30 : Jeux de boules sur la place du champ de foire.

15 heures : Jeux pour enfants et adultes "aussi" sur la place du champ de foire.

19 heures : repas "paëlla" à la SALLE POLYVALENTE

23 heures : feu d'artifice.

9 heures : Concours de pêche aux étangs communaux, organisé par l'Association Tourbières et Loisirs. (inscriptions à 8 heures).

Samedi  
2 juin

Dimanche 3 juin

Lundi 4 juin

### FETE DE LA GYMNASTIQUE RHYTHMIQUE

#### ET SPORTIVE :

- Salle polyvalente -

Samedi  
23 juin à 20h30

### FNACA :

Pêche à la truite aux étangs communaux dans les tourbières. Inscriptions à partir de 8 heures. Casse-croûte - buvette.

A 12 heures 30 : repas à 60 francs : Buffet gourmand, grillages - haricots blancs, fromage, vin compris. A partir de 14 heures : inscriptions pour jouer aux boules.

Dimanche  
10 juin

### BRADERIE DE LA SOLIDARITÉ - ÉTÉ 2001

Suite au succès de la Grande Braderie de la Solidarité du 9 décembre 2000, le Secours Populaire de Mouthiers et les ateliers d'insertion et de lien du Centre Social Charente Boëme Charraud reconduisent l'expérience.

Le produit de cette braderie à Mouthiers servira à des actions de solidarité pour des familles en difficulté. Chacun y trouvera des vêtements et équipements pour l'été.

Samedi  
9 juin de 14h  
à 17h au  
centre social

### ASSOCIATION EN FETE : CENT ANS DE VIE ASSOCIATIVE 1901-2001

Avec la participation de l'ensemble des associations de la Commune de Mouthiers).

RANDONNEE PEDESTRE VERS ROULLET (les glamots)

Au départ de Mouthiers : 8h45 place du champ de foire (un transport sera organisé pour la récupération des véhicules)

CONCOURS DE PECHE (étang des glamots) - Inscriptions à partir de 8h et concours de 9 à 11h. Restauration rapide sur place.

L'après-midi de 14 h 30 à 18 h 30 : Accueil, convivialité - Démonstrations, tournois et jeux sportifs - Spectacles des associations, expositions et présentations - Animations musicales et théâtrales - Festival des ORNI (objets roulants non identifiés) toute personne peut réaliser un ORNI... - Présentation de la "Charentaise à pédale" - Fanfaren théâtre et musiques de rues Grand jeu puzzle du centenaire.

Fin d'après-midi et soirée : Remise du prix des ORNI

Apéro-swing et repas du centenaire (cuisines du monde) - Punch - carry de porc - riz basmati - pavé au chocolat - Prix : 55 francs.

Dimanche  
1<sup>er</sup> juillet  
aux Glamots  
à Roulet

RENSEIGNEMENTS :  
CENTRE SOCIAL  
CHARENTE-BOËME-  
CHARRAUD  
3, PLACE DE LA GARE  
TÉL. : 05.45.67.84.38.

### OPÉRATION "1901 PROJETS POUR 2001"

La Région Poitou-Charentes lance l'opération "1901 projets pour 2001" : une façon de valoriser et de récompenser l'engagement des bénévoles, de faire valoir la capacité d'innovation et de création des associations.

Ce projet s'adresse à toutes les associations de Poitou-Charentes qui peuvent proposer un projet pour recevoir la distinction "initiatives bénévoles 1901-2001". Pour ce faire, un dossier est à déposer auprès de la Région comportant un projet exemplaire que l'association a conduit en 1999, 2000 ou 2001. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

Avant  
le 31 juillet  
prochain

## ETAT CIVIL

### Naissances

• Le 10/05 2001 : Killian DAVID «Chemin de la croix ronde»

### Décès

• Le 24/04 2001 : René DE BUCK veuve MARIE dit ASSE «La Font du rossignol»

• Le 29/04 2001 : Daniel PICHON «Gersac»

• Le 08/05 2001 : Marie Lydie AUDOIN veuve DEDIEU «Foyer résidence»

## Sur votre agenda...

### • JUIN 2001

- 8 : Assemblée Générale du foot
- 10 : Randonnée pédestre à St Yrieix
- 10 : Journée FNACA (pêche, pétanque, méchoui)
- 16 : Fête de l'école maternelle
- 23 : Fête de la GRS
- 24 : Randonnée pédestre à Edon
- 29 : 2<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle des Aînés
- 30 : A Roulet "l'Alsace" dégustations, animations, soirée choucroute et musique alsacienne

### • JUILLET 2001

- 1 : Fête des associations
- 7 et 8 : Festival de la voix (MJC)
- 13 en soirée : Feu d'artifice musical au pont de Sireuil
- 22 après-midi : Randonnée, concert. Départ de Mouthiers : visite du patrimoine, randonnée jusqu'à Vœuil, concert de musique médiévale à Vœuil
- 25 en soirée : Grand gala folklorique à Roulet, ballet national du Chili et du Tatarstan

## PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## ~ MÉDECINS DE GARDE ~

### JUIN

3	Dr COMTE	Mouthiers	05 45 67 82 37
4	Dr SACRISTE	La Couronne	05 45 67 12 48
10	Dr ALLIAT	Fléac	05 45 91 08 19
17	Dr FONTANAUD	La Couronne	05 45 67 25 17
24	Dr GAUTHIER	La Couronne	05 45 67 25 17

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.

Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.



## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Au centre de loisirs, les enfants ne coïncent pas la bulle : ils font de la BD.



Le nouveau matériel du centre de loisirs est à la hauteur.



Le sanglier et les chasseurs.

(Photos Alain PORTE)

## Le prochain bulletin

Il paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 juin.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 juin pour le n° de mai). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

Mise en page et impression :  
Composervices Angoulême  
RC 86 B 0280